



Conseil des Sages des Herbiers  
Hôtel de Ville – 85500 LES HERBIERS

## COMPTE-RENDU

- séance plénière du 24 septembre 2012 -

Date de convocation : 12 septembre 2012

### PRÉSENTS :

Nicole LEBLANC, Présidente – Bernard SENNECHAEL, Vice-président - Maeva BAUDIOT - Monique BENARD - Gaston BLANCHARD - Michel CABARET - Marcel CHARRIER - Daniel GABARD - Jean-Paul CHARRIER - Martine CHARRIER-HERAULT - Odette COUSINET - Marie-Françoise DEGOIS - André DUBREIL - Joseph FORTIN - Jean-Maurice GONORD - Odette GUEDON - Marie-Claude LERIN - Françoise LIAIGRE Jacques MAUDET - Joseph PAIN - Maurice SOULLARD - Jean-Pierre RONDEAU - Jean TENAILLEAU

EXCUSÉ : Any RAPIN

ABSENT : Catherine COUSSEAU.

### ORDRE DU JOUR

- Observations et approbation du compte-rendu de l'Assemblée plénière du 2 juillet 2012.
- Commissions municipales : La liste des commissions municipales ayant siégé sera annoncée.
- Comptes rendus des activités des Sages :
  - . Point sur la semaine bleue
  - . Reprise de la revue de presse
- Vème rencontre :
  - . Précisions sur intervenants et élus participant aux ateliers
  - . Journée de mise en place le jeudi 27 septembre
  - . Déroulement du planning du vendredi 28 septembre

### 1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU

Avant de passer à l'approbation, Nicole Leblanc apporte quelques petites précisions :

En ce qui concerne le poste de Chef de Chœur, présenté initialement pour trois heures (commission municipale du 22 juin dernier), devenues 4,5 heures lors du conseil Municipal (qui les a adoptées), la Commission DERG du 13 septembre est revenue sur cette délibération portant sur un quota d'heures erroné, revenant aux trois heures initialement prévues.

Cette rectification nous a évité de poser la question sur le décalage constaté lors du Conseil Municipal du 2 juillet dernier.

Sur la différence de frais de négociation en matière de **vente de bien à valeur équivalente**, la question a été posée de savoir ce qui entraînait un écart assez important : 9 000 € bien vendu par agence et 4 193 € bien vendu par notaire. Lors du conseil municipal du 2 juillet 2012, les frais de négociation chiffrés initialement à 9 000€ ont été revus à la baisse, soit 7 500 €. D'où une petite économie pour la commune de 1 500 €

Le compte-rendu de l'Assemblée plénière du 2 juillet 2012 est ensuite adopté à l'unanimité.

## 2 – COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS MUNICIPALES

↳ Commission Développement Économique et Ressources Générales (N Leblanc et J Pain) réunie le 13 septembre

Compte rendu Nicole LEBLANC et Joseph PAIN – Rapporteur Nicole LEBLANC

L'ordre du jour de cette commission prévoyait initialement 23 points – en fait ce sont trente points qui ont été abordés. Seuls les essentiels seront vus dans ce compte-rendu.

### **Modification du tableau des effectifs :**

Ecole de musique - **Création** de 7 h 30 heures/semaine (s'ajoutant au contingent existant) réparties comme suit :

2 h pour le développement de l'orchestre enfants et l'accueil d'élèves supplémentaires sur le cours d'éveil ;

2 h permettant la création d'un orchestre pour adultes et accueil de nouveaux élèves ;

1 h permettant l'ouverture d'un second cours de MAO (musique assistée par ordinateur) et

2 h 30 pour de nouveaux élèves dans le cours de chant.

Maison de la petite enfance et contrats aidés divers services - **Création** de 5 emplois dont un à 50%, de 4 emplois dans le cadre de la législation concernant les emplois aidés à pourvoir par des contrats de droit privé à durée déterminée soit **3 contrats d'apprentissage** de 2 ans chacun et **un contrat d'adaptation à l'emploi (CAE) de 9 mois** auxquels s'ajoute la création de **3 emplois d'adjoint technique** à temps non complet.

Il est aussi présenté la **suppression de l'emploi** d'Ingénieur principal sur le poste de Directeur des Services Techniques.

Trois autres transformations de postes sont proposées dont le passage du poste de puéricultrice de classe normale à la classe supérieure.

Ces augmentations d'effectifs en cette fin d'année amènent des observations de la part des élus, évoquant la part déjà importante du budget de la commune réservée aux frais de personnels. Un élu souligne que si les dépenses arrivent aux 50 %, ce sera la cote d'alerte.

### **Règle du report des congés payés non pris pour cause de congés maladie**

Une directive du Parlement Européen et du Conseil Européen du 4 Novembre 2003 s'oppose à ce que les dispositions nationales privent un salarié de la possibilité de prendre tout ou partie de ses congés payés alors qu'il a été placé en congés maladie sur la fin de la période de référence. Il est donc proposé au Conseil Municipal de reporter les congés acquis au cours des 12 mois précédents la reprise des fonctions après un des congés maladie prévus par la loi.

### **Décision Modificative n° 2 :**

Aucune recette nouvelle, de simples réajustements de lignes budgétaires pour faire face aux dépenses à payer :

*Au budget principal*, virement de 39 470 € de la section investissement à la section de fonctionnement.

*Au budget culture – Espace Herbauges*, 3 500 € de frais d'impression prévus au service culturel passent pour ce même montant aux frais d'impression de la Tour des Arts.

### **Financement de la construction d'un bâtiment à l'institut médico-éducatif des Herbiers – garantie d'emprunt à l'ADAPEI de Vendée :**

Montant du prêt : 620 000 € pour une durée totale de 20 ans, échéances de remboursement mensuelles, à un taux fixe de 3,56 % - amortissement constant du capital.

**Titres de recettes – admissions en non valeur** : à hauteur de 799,52 €. La somme a pour effet de faire disparaître les titres de la comptabilité, mais n'éteignent pas la dette des créanciers.

### **Modification de la composition des commissions municipales :**

Compte tenu de la démission de Mme Eugénie GROSSIN-LABURTHE de son mandat d'adjoint et de conseiller municipal, il y a lieu de procéder à une modification de la composition des commissions communales dont elle était membre en application du Code Général des Collectivités Territoriales.

Madame Myriam Violleau, par suite, intégrera donc les trois commissions municipales que sont la commission développement économique et ressources générales, la commission développement culturel et la commission scolaire. Le siège d'Adjoint à la Culture reste vacant, Monsieur le Maire en assure l'intérim.

### **Désignation d'un délégué communautaire :**

Suite à la démission d'un adjoint, délégué titulaire communautaire, le Conseil Municipal est appelé à désigner un autre membre, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales. Monsieur Jean-Marie GIRARD est élu.

### **Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable – Exercice 2011 :**

Ce rapport, reçu en Mairie le 12 juillet dernier, contient une présentation générale du service ainsi que, en application des articles D.2224-1 à 4 du Code Général des Collectivités Territoriales, les indicateurs techniques (ressource, distribution) et financiers (tarification)

### **Marché de mise à disposition, pose, exploitation, entretien et maintenance de mobiliers urbains – autorisation de signature.**

Prolongé en 2009, le contrat existant arrive à expiration. Le nouveau marché d'une durée de 12 ans, consistera en : dépose de l'ancien mobilier ; fourniture pose entretien et maintenance à titre gratuit de 48 planimètres, 23 abris voyageurs, 8 panneaux plan de ville entre autres, réalisation annuelle des plans de ville à titre gratuit, réalisation d'un visuel de fond pour les planimètres consacrés au sport tous les 4 ans à titre gratuit et la rétribution éventuelle de la ville.

### **↳ Commission Solidarité, Famille, Action Sociale et Enfance (A Dubreil et F Liaigre) : réunie le 4 septembre**

Rapporteur : Françoise LIAIGRE

La commission a étudié principalement le projet d'établissement structures petite enfance au travers d'un document intitulé « Projet éducatif et pédagogique Maison de la petite enfance » (multi-accueil, jardin d'enfants, crèche familiale) reprenant le contexte, les orientations politiques du projet centré sur les attentes et les besoins, le projet éducatif et pédagogique global avec des valeurs partagées et des outils mutualisés.

Ce document constitue un outil de cadrage essentiel afin que les professionnels puissent exercer leurs missions dans les meilleures conditions. Il est attendu des familles qu'elles y adhèrent pour le bien être des enfants. L'un des points clés des organisations mises en place réside dans une adaptabilité constante pour rester en phase avec les différentes évolutions réglementaires et sociétales.

Tout au long de leur activités, les professionnels pourront se repencher sur ces écrits et faire vivre le projet : au moment de l'accueil de nouvelles familles, de nouveaux collègues, lors de journées pédagogiques. De plus, l'évaluation globale qui sera effectuée en continu et annuellement permettra de réaliser des bilans réguliers et d'actualiser le projet d'établissement autant que de besoin.

### **↳ Commission Sport (G. Blanchard et M Cabaret) réunie le 12 septembre**

Compte rendu : G BLANCHARD

#### **1. Suivi des projets investissement**

**Massabielle :** Présentation des esquisses (en cours de validation par la FFF) ; esquisse à partir d'un budget défini, 500 m<sup>2</sup>, chaufferie bois comme pour le Dojo, 2 vestiaires + douches + WC + local arbitres + local délégué + local billetterie, etc...

**Demoiselle** : esquisse en cours de réalisation (présentation fin septembre), cession d'une parcelle à la Communauté de communes, homologation du stade, différents points de fonctionnement (précautions d'utilisation du sautoir par les scolaires, problèmes posés par les panneaux des sponsors,...).

**Skate park** : Pas de réponse à l'appel d'offre, choix de la stratégie,...

## 2. Point enveloppe travaux 2012 (derniers travaux pour la fin de l'année)

- Travaux boulo-drome
- Remplacement des abris de touche Massabielle
- Aménagement du terrain de paint-ball (la Gautrie)

## 3. Projection investissement 2013 (listing...)

- Construction vestiaires et club house stade Massabielle
- Relamping terrain d'honneur Massabielle
- Couverture toitures petites salles Demoiselle
- Revêtement grande salle Demoiselle
- Tennis : courts extérieurs
- Etc..

## 4. Le point subventions

Fonctionnement, déplacements nationaux, encadrement, événementiel.

## 5. Délibérations

- Rétrocession du Fonds de dotation par l'ACBV
- Cession à la communauté de communes d'une parcelle pour la construction des vestiaires et du club house à la Demoiselle.

## 6. Informations diverses

- Mise en place des conventions de mise à disposition des équipements sportifs
- Elaboration d'un tableau de bord de suivi des aides de la collectivité aux associations
- Rentrée de l'Ecole de sport, samedi matin, 180 enfants
- Projets « sport » dans le cadre de l'action « Transfo'graff » (bloc rond point du Poilu et bloc Massabielle)

## 7. Agenda

- Vendée Roller Marathon les 6 et 7 octobre 2012
- Chrono des nations le 21 octobre 2012
- Assemblée générale de l'OMS le 8 novembre 2012.

↳ [Commission Développement Culturel \(O. Guedon – B. Sennechael\) non réunie](#)

↳ [Commission Communication \(N Leblanc et M Cabaret\) : réunie le 3 septembre](#)

Plusieurs points ont été abordés lors de la commission et notamment :

**le chemin de fer du magazine n° 57** avec une nouvelle maquette et son supplément l'heure H réservé aux sorties sur les Herbiers et qui sera encarté à l'intérieur du magazine.

### **La présentation du stand de la Ville à la prochaine foire du Chrono :**

L'emplacement du stand de la ville sera situé cette année à l'entrée du bâtiment 20. Le thème retenu est basé sur la communication digitale avec une borne tactile 19' interactive accédant au site.

- panneaux nouveau site
- panneau QR Code
- Panneau réseaux sociaux
- Panneau page sortir
- Jeu à l'étude
- Panneau habitat, espace bébé, Ehpad Tibourgère, place des droits de l'homme
- Panneau CAE Ardelay - Film saison culturelle

### **Information sur les marchés en cours :**

- Mobilier urbain : pose du mobilier en décembre
- Journaux électroniques : lancement fin septembre pour une installation en fin d'année
- Signalétique extérieure et intérieures sur les sites sportifs et plaques de bâtiment/totems sites : lancement fin septembre pour installation fin d'année

↳ [Commission Jeunesse \(O Cousinet et M Charrier-Herault\): non réunie](#)

↳ [Commission Développement et Ressources Techniques \(J Tenailleau et JM Gonord\) : réunie le 4 septembre](#)

**Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'assainissement collectif (exercice 2011) :** La commission a pris acte du compte rendu de gestion du service pour 2011. Ce rapport est consultable au service juridique et patrimonial.

**Convention pour la facturation et le recouvrement de la redevance d'assainissement avec Vendée eau, le délégataire eaux usées de la Ville :** la commission a rendu un avis favorable. Prise d'effet de l'exercice 2012 à l'exercice 2016. Les abonnés concernés sont ceux qui ont un branchement d'assainissement raccordé et dont la redevance est appliquée sans coefficient de correction, ni forfait. Les prestations assurées sont la facturation, la gestion des réclamations, les litiges et impayés, la gestion du tarif fuites et les dossiers de surendettement personnel et RJJ.

**Installation d'économiseurs d'eau sur les bâtiments communaux – demande de subvention :** La ville a décidé de réduire sa consommation d'eau sur un grand nombre de bâtiments communaux et d'installer des économiseurs d'eau équipés de régulateurs de débits sur tous les points d'eau pour un montant de 20 000 € HT correspondant à une économie de consommation de 30 % et un retour sur investissement de moins de 3 ans. Une subvention de la Région de 40 % (8 000 €) peut être demandée.

**Classement dans le domaine public communal – Résidence de l'Aumarière :** Avis favorable. Les membres de la commission ont cependant précisé que les espaces verts (propriété et entretien) restent à la charge des copropriétaires.

**Convention avec le Département pour la création d'une aire de covoiturage à la Sablière :** Avis favorable pour cette aire de 10 places située à proximité de la route de Cholet.

**Réalisation de l'action boisement :** Le Conseil général poursuivant sa politique sur l'environnement organise avec les collectivités, les exploitants, les propriétaires, une nouvelle opération départementale pour encourager les plantations d'arbres, de haies, de bosquets. Dans ce cadre, la commune envisage d'effectuer des plantations avenue de Chauvière et sur la déviation Sud des Herbiers.

↳ [Commission Développement Urbain et Cadre de Vie \(M Soullard et J Fortin\) réunie le 11 septembre](#)

**Dénomination de voie « Place de la ferme de la Tibourgère » Quartier de la Tibourgère :** La commission ayant trouvé ce nom un peu long a proposé « Cour de la Tibourgère ».

**Dénomination de voie « Place des Grandes Marques » quartier de la Buzenière :** La commission a précisé que l'appellation *place* est erronée car il s'agit actuellement d'un carrefour. Elle a convenu du manque de lisibilité de la zone mais conclut qu'une délibération pour nommer cet espace est prématurée et qu'un projet de requalification devra d'abord être envisagé.

**Orientations d'aménagement Secteur Aumarière :** La commission a émis un avis favorable au projet présenté à l'aide d'un diaporama concernant le projet d'aménagement du secteur de l'Aumarière.

**Orientations d'aménagement sur les secteurs en attente de projet (PLU) :** Avis favorable pour l'orientation d'aménagement par tranche du périmètre A22. Il faudra rencontrer les particuliers propriétaires des parcelles rue Notre-Dame. Le conseil municipal devra également se prononcer sur la demande d'un riverain formulée auprès du commissaire-enquêteur dans le cadre de l'enquête publique sur la modification du PLU, de sortir ou non une parcelle au moment de l'approbation de la modification.

**Aménagement de l'accès du jardin de Coria sur la rue Nationale :** avis favorable sur le projet présenté.

**AVAP : Lancement consultation, règlement intérieur, subvention DRAC :** avis favorable.

**Point avancement PLU – révision et modification :** Rappel du planning, une étude supplémentaire a été demandée par la Police de l'Eau.

**Point avancement Coulée Verte :** Etude d'impact en cours. Les travaux d'aménagement du passage au niveau de la station de pompage sont programmés.

**Budget investissement 2013 :** Pour le prévisionnel 2013, à la demande du service foncier, les lignes urbanisme intégreront certains coûts d'acquisition qui n'apparaissent pas les années précédentes.

#### **Modification du règlement du lotissement du « Domaine du Moulin des Peux »**

La commission s'étonne de voir à nouveau ce projet de modification, car une procédure avait déjà été entamée il y a quelques années. Une procédure a bien été lancée en 2009, toutefois, bien que le quorum ait été atteint, cette procédure avait été ajournée car la représentativité des signatures était sujette à fragiliser la modification du fait de la faible part des colotis.

**Schéma Régional Eolien :** La commission a été informée du projet engagé par l'Etat et la Région qui est soumis à consultation publique. Le dossier est téléchargeable sur le site de la DREAL.

Le conseil municipal peut donner un avis sur le projet de SRE. Cet avis doit parvenir à la Préfecture (DREAL) avant le 27 octobre 2012. Le Conseil Régional a déjà formulé son avis et propose d'élargir la zone favorable sur plusieurs communes, dont Les Herbiers. Ce sujet est à approfondir rapidement et il sera demandé au conseil municipal de formuler un avis lors de sa prochaine séance, le 24 septembre 2012.

↳ [\*Commission Scolaire \(G Blanchard et JP Rondeau\) réunie le 6 septembre\*](#)

Rapporteur : G Blanchard

#### **8. Bilan de la rentrée : Effectifs**

Ecoles maternelles	Nombre de classe	Nombre d'élèves 2012	Rappel Nombre d'élèves 2011
Françoise Dolto	4	123	118
La Métairie	4	104	111
Le Brandon	5	143	160
Ardelay	4	105	108
Le Petit Bourg	4	104	100

Ecoles Elémentaires	Nombre de classe	Nombre d'élèves 2012	Rappel Nombre d'élèves 2011
Jacques Prévert	8	203	194
La Métairie	7	171	194
Saint Joseph	13	304	309
Ardelay	8	199	207
Le Petit Bourg	5	133	136

## 9. Travaux été 2012

**Dolto** : peinture et sol neufs du couloir devant les dortoirs et les petits sanitaires du grand bâtiment.

**Prévert** : Peinture et sols neufs des 3 salles de la bibliothèque

**Métairie maternelle** : Agrandissement du local ménage/vestiaire pour les ATSEM (démolition d'une cloison, enlèvement WC, création faux plafond, peinture) ; mise en place du modulaire dans la cour pour les ateliers suggérés et l'éveil culturel ; mise en place du réseau filaire informatique dans toute l'école.

**Métairie élémentaire** : peinture et sol neufs de la bibliothèque ; mise en place du réseau filaire informatique pour la nouvelle classe.

**Petit Bourg** : Agrandissement de la cantine dans le bâtiment de l'ancienne mairie (démolition de cloisons et du lavabo ; agrandissement du réfectoire de 33m<sup>2</sup> ; relogement d'une association).

**Inspection** : peinture du local de rangement des conseillers pédagogiques ; changement de l'éclairage dans le bureau de l'inspectrice.

## 10. Délibérations

- Versement d'une participation aux communes de St Paul en Pareds, Mesnard la Barotière, St Fulgent, les Essarts et Mouchamps pour les dépenses de fonctionnement
- Transport des élèves de l'IME
- Informatisation des écoles – subvention OGEC
- Modification de la délibération n° 27 : subvention au restaurant scolaire de l'école du Petit Bourg année 2012 → Nombre de repas déclarés erronés.

## 11. Questions diverses

- Restaurant Romanet : convention et clôture
- Choix de 4 architectes pour l'école de la Tibourgère (décembre 2012 choix de l'architecte retenu)

## 2 – COMPTES RENDUS DES ACTIVITÉS DES SAGES :

### Comptes-rendus d'activités des Sages

**Reprise de la revue de presse** le 1<sup>er</sup> jeudi de septembre. Bernard et Nicole ouvraient l'année.

Constatation : les tables et les sièges n'étaient pas préparés, il y a toujours des joueurs de cartes bruyants dans la même salle, ce qui gêne les résidents « revue de presse » qui n'entendent pas toujours très bien, ce qui nous oblige à hausser la voix.

Bernard Sennechaël, Gaston Blanchard et Nicole Leblanc ont donc rencontré la nouvelle directrice. Nous réintégrons la bibliothèque en espérant ne pas être suivis par les joueurs de cartes. Nous allons être vigilants....

Le 17 septembre, **reprise du grand loto**. Fidèle à elle-même, la maison « Les genêts » avait préparé matériels, tables et chaises. D'où la différence avec la Claire Fontaine.



**La semaine bleue** : Marie Françoise Degois annonce que les activités prévues sont maintenant officielles et seront annoncées.

### **La Vème rencontre des villes et conseils de sages**

Précisions sur intervenants et élus participant aux ateliers :

*La santé* : Monsieur le Maire devrait accompagner cet atelier et Monsieur Launay nous rejoindra à 14 h.

*Bénévolat* : Jean-Marie Girard accompagnera l'atelier n° 2, Mme Besse sera parmi nous à 15 h étant retenue par ailleurs.

*Informatique* : présence de Jean-Luc Charpentier.

Pour la partie technique, Bernard Sennechaël et Michel Cabaret prennent la parole :

- Michel Cabaret s'occupera de la confection des menus, après celle des badges, des plans de table et des listes d'émargement.
- Les équipes « accueil » sont constituées pour : pointage et remise de badges, café/brioche, préparation des toasts apéritifs, service de l'apéritif offert par la Ville, service du vin (deux sages à chaque table s'en occuperont).
- Martine Charrier-Herault ira aux serres le jeudi matin pour la décoration florale des buffets.

**Jeudi 27 septembre** dès 14 heures :

Tous les sages sont conviés pour la préparation des salles à Herbauges.

Réception des plantes et fleurs des serres municipales pour les tables, livraison de Fleury-Michon (qui sera faite le jeudi matin en réalité) et celle de Palmilord, arrivée du vin blanc et rouge, mise au frigo des jus d'orange, dépôt des achats effectués à Hyper U (café, sucre gâteaux secs etc...) et remplissage des sacs cadeaux.

**Vendredi 28 septembre** : arrivée des Sages à 7 h 30 pour les dernières préparations et le début de la rencontre.

Puis les Sages sont invités à se répartir en « ateliers » pour une mise en forme de ceux-ci :

- temps imparti à l'intervenant,
- questions à canaliser,
- secrétaires de séance.

### **3 – QUESTIONS DIVERSES : Néant**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.30.

**Prochaine réunion du Conseil des Sages :**  
**Lundi 5 novembre 2012 à 14 h 00 – Salle n° 1 Espace Herbauges**

La Présidente,

Nicole LEBLANC